



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 14 septembre 2020, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présence de M. Serge Deschênes, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2020-09-180
7012

- CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;
- CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 septembre 2020 ;
- CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;
- CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;
- CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 40 et vérifie le quorum.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2020-09-181
7013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2020-09-182
7013

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 août 2020.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2020-09-183
7013

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 août 2020.
Dépôt du rapport comparatif de janvier à août 2019 et 2020.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 3 010 m³, moyenne : 97 m³/jr
Secteur Les Buissons : 7 782 m³, moyenne: 251 m³/jr
Station de recherche : non disponible
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques et entretiens tenus : 20 et 21 août 2020
Incendies : 4 et 12 août 2020
Premiers répondants : 4 août 2020
Formation des pompiers : aucune
Rencontre : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 20 mai et 17 juin 2020

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2020-09-184
7013

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Martin Tremblay, chef du Centre de services de Baie-Comeau et Bergeronnes, Ministère des Transports -20-8-10- avise que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes devra obtenir un permis de voirie afin d'installer un radar pédagogique sur le chemin Principal.

* Mme Line Lepage, directrice générale par intérim, Ministère des Transports -20-09-02- rappel concernant la stratégie de retrait des panneaux d'interdiction du frein moteur, puisqu'il s'agit d'un équipement de sécurité et que l'application d'une telle interdiction est difficilement applicable.

Expédiée :

* Mme Lise Fortin, directrice générale, MRC de Manicouagan -20-08-11- envoi de la résolution numéro 2020-08-173 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale ou M. Raynald Foster, conseiller municipal, à faire l'acquisition de l'immeuble (matricule # 96030-4042-64-8132) vendu pour non-paiement de taxes par la MRC de Manicouagan.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

* Mme Jeanie Caron, trésorière et directrice des finances, Ville de Baie-Comeau -20-08-11- envoi de la résolution numéro 2020-08-175 selon laquelle le conseil municipal accepte les états financiers 2019 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la ville de Baie-Comeau et confirme sa participation financière 2020.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel.

2020-09-185
7014

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2020-09-14.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2020-09-186
7014

VÉRIFICATION - PROBLÈME DE COMMUNICATION – STATION DE POMPAGE LES BUISSONS

CONSIDÉRANT les problèmes de communication à distance, pour le suivi, avec la station de pompage Les Buissons ;

CONSIDÉRANT QUE des vérifications doivent être effectuées afin de pouvoir régler la situation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les dépenses suivantes afin de réaliser des essais de hauteur avec l'antenne de communication située à la station de pompage de Les Buissons :

Groupe-conseil TDA : pour la supervision des essais,
mesurer le signal et rédaction d'un rapport 1 400,00 \$

Boréal entrepreneur électricien : location d'un camion-flèche 620,00 \$

Pour un total de 2 020 \$, plus les taxes.

2020-09-187
7014

DEMANDE DE PAIEMENT #9 ET CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE – TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT – RUE LABRIE OUEST

CONSIDÉRANT la demande de paiement #9 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 19 août 2020 concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de la réception définitive des ouvrages, la demande de paiement comprend la libération de la retenue temporaire pour

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



l'ensemencement et les arbustes, le montant à payer est de 4 599,00 \$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE M. Maxime Leblanc, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de la demande de paiement #9 de Jean Fournier inc., pour la réception définitive des ouvrages concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer est de 4 599,00 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2020-09-188
7015

ACHAT PNEUS – CAMION F-250 2011

CONSIDÉRANT QUE des pneus neufs doivent être achetés pour le camion municipal F-250 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de quatre (4) pneus Cooper AT3 auprès d'Atelier de pneus Garo, au coût de 1 186\$, pose, installation et taxes incluses.

2020-09-189
7015

CENTRAIDE CÔTE-NORD – DEMANDE DE DON

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don de 100 \$ à Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan pour sa campagne de financement 2020.

2020-09-190
7015

**DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION
ACCÈS-LOGIS**

CONSIDÉRANT QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

CONSIDÉRANT QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

CONSIDÉRANT QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

CONSIDÉRANT QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

CONSIDÉRANT QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes ;

CONSIDÉRANT QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction ;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia LeBel, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

2020-09-191
7016

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 – OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2019 de l'Office d'habitation de Manicouagan pour l'Orée des Bois de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 1 667 \$.

2020-09-192
7016

PUBLICITÉ – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2020

CONSIDÉRANT l'offre reçu du Journal Le Manic pour une publicité pour la semaine de la municipalité du 13 au 19 septembre 2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de prendre ¼ de page de publicité pour la semaine de la municipalité, auprès du Journal Le Manic, et ce au coût de 325 \$, plus les taxes.

2020-09-193
7016

FORMATIONS WEB

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser :

- Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister aux formations web :
 - SEAO – Une démarche pas à pas concernant les principales actions à poser (18 septembre) Gratuit
 - Réussir les séances du conseil (7 octobre) 99\$
 - Les alternatives de financement des infrastructures municipales (14 octobre) 99 \$
 - Le règlement des gestions contractuelles – Les avantages et inconvénients de l'exemption d'appel d'offres pour les contrats de moins de 105 700 \$ (4 novembre) 99\$
- Mme Johanne Comeau, adjointe administrative, à assister à la formation Web :
 - Bien comprendre la Loi 48 visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (1^{er} octobre) 125\$
- M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur aux travaux publics, à assister aux formations Web :
 - Épandage des sels de voirie : Limiter les impacts sur l'environnement tout en assurant la sécurité routière (17 septembre) 201\$
 - Inspection et entretien des infrastructures (1^{er} octobre) 304,85\$
- Mme Joëlle Bernier, superviseure en loisir et culture, à assister aux formations Web :
 - Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



récréatifs et sportifs extérieurs (21 octobre) 50\$

- Comment réagir à des clientèles difficiles (4 novembre) 125\$.

Après des organismes suivants :

- Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant de 297\$, plus les taxes.
- PG Solutions pour un montant de 125\$, plus les taxes.
- Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec pour un montant de 505,85\$, plus les taxes.
- Alliance québécoise du loisir public pour un montant de 175\$, plus les taxes.

2020-09-194
7017

ACHATS – PROJET NOUVEAUX HORIZONS

CONSIDÉRANT QUE notre demande d'aide financière au montant de 5 000 \$, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procédera, avec cette aide financière, à l'achat de tables carrées pliantes qui seront utilisées pour les formations, conférences ou activités conviviales, la mise à jour des ordinateurs portables et l'achat de 5 tablettes afin de favoriser les échanges et briser l'isolement de nos aînés;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de :

30 tables pliantes 36 pouces	Chez Tenaquip	2 015,51 \$
Mise à jour de 8 ordinateurs portables	Chez EFC Consultants	879,95 \$
5 tablettes Samsung 10 po	Chez Centre HiFi Baie-Comeau	1 759,95 \$

Pour un total de 4 655,41 \$, plus les taxes.

2020-09-195
7017

**REPRISE DES ACTIVITÉS – CENTRE DES LOISIRS – GUIDE DE
RELANCE – COVID-19**

CONSIDÉRANT les mesures graduelles d'assouplissement et de déconfinement annoncées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

CONSIDÉRANT la réévaluation de la situation concernant la possibilité de reprendre les activités au Centre des loisirs ;

CONSIDÉRANT QU' avec la collaboration et le respect, de tous les intervenants et participants, des mesures en vigueur selon les directives de la Santé Publique, la reprise des activités est possible.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'après réévaluation de la situation et à la lumière de son analyse, la Municipalité reprendra les activités au Centre des loisirs, avec la collaboration et le respect de tous les intervenants et participants, selon le Guide de relance préparé par Mme Joëlle



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Bernier, superviseure en loisir et culture, puisque qu'elle pourra répondre aux conditions nécessaires et être conforme aux orientations et recommandations des autorités gouvernementales en matière de santé publique dans le contexte de la COVID-19.

2020-09-196
7018

REPRISE DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE ET GYMNASÉ – ÉCOLE LES DUNES COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures graduelles d'assouplissement et de déconfinement annoncées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

CONSIDÉRANT la réévaluation de la situation concernant la possibilité de reprendre les activités à la bibliothèque et au gymnase, à l'école Les Dunes ;

CONSIDÉRANT QU' avec la collaboration de l'école Les Dunes et le respect, par tous les intervenants et participants, des mesures en vigueur selon les directives de la Santé Publique, la reprise des activités est possible.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'après réévaluation de la situation et à la lumière de son analyse de même qu'à la suite des annonces de la Santé publique, la Municipalité en collaboration avec l'école Les Dunes et avec le respect de tous les intervenants et participants, elle considère que la reprise des activités est possible car elle répond aux conditions nécessaires et est conforme aux orientations et recommandations des autorités gouvernementales en matière de santé publique dans le contexte de la COVID-19.

2020-09-197
7018

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL – COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), le bureau administratif de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a été fermé au public en date du 20 mars dernier ;

CONSIDÉRANT les mesures graduelles d'assouplissement et de déconfinement annoncées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), le bureau administratif de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes sera réouvert au public à partir du 15 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE dans la mesure du possible, les communications par téléphone et par courriel seront privilégiées et si après évaluation, il y a obligation de rencontrer un membre du personnel, cela se fera sur rendez-vous seulement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner la réouverture du bureau administratif de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, avec la mise en place des mesures recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19). De plus, les rencontres jugées essentielles avec le personnel auront lieu sur rendez-vous seulement.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2020-09-198
7019

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Pierre Ross au titre de maire suppléant pour la période du 15 septembre au 9 novembre 2020.

AFFAIRES NOUVELLES

2020-09-199
7019

ACHAT – BOYAUX INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'À la suite des tests effectués sur les boyaux incendie, il y a plus de vingt (20) boyaux qui ont échoué le test;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à l'achat de dix (10) boyaux incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de dix (10) boyaux incendie, auprès de la compagnie L'Arsenal, et ce, au coût de 2 729,45 \$, taxes incluses.

2020-09-200
7019

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel.

2020-09-201
7019

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 28.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE